

REPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 4 avril 2024.

Le quatre avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, Mme Danièle DUBREIL, M. Michel PICARD, M. Philippe HOGOMMAT, Mme Laura BELLOIS, Adjoints au Maire.

M. Daniel HEQUET, Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, M. Sylvain LANDEMAINE, Mme Amandine MARTINEZ, M. Olivier MEDROS, Mme Virginie BUSSON, Mme Christelle BENDADDA, M. Mickaël MARC, M. Franck GAILLOT, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉS POUVOIRS :

Mme Laurence TREFENKO	à	Mme Christine ROBERT
M. Christian DANDRIMONT	à	M. Claude MATHON
Mme Jennifer BALLAND	à	Mme Tatiana PRIEZ
Mme Coline OLIVIER	à	Mme Caroline OLIVIER
Mme Barbara LEVESQUE	à	Mme Danièle DUBREIL

ABSENTS :

M. Nassim KERBACHI
M. Laurent BOULA
Mme Virginie THERIZOLS
M. Guillaume GINGUENE

SECRETAIRE DE SÉANCE :

M. Mickaël MARC

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

**081.04.2024 RESSOURCES HUMAINES
CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**

Résumé :

Aux termes de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique entrée en vigueur le 1^{er} mars 2022, reprenant notamment l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Ainsi il appartient à l'organe délibérant de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet, nécessaires au fonctionnement des services.

Enjeux et objectifs :

Il apparaît nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs approuvé par le conseil municipal du 8 février 2024, et de créer et supprimer les postes liés :

- A la nécessité de « mettre à jour tableau des effectifs »
- A des réorganisations
- Des réussites à concours
- Des départs à la retraite

Présentation du projet :

Il est donc proposé à l'assemblée de créer et de supprimer les emplois ci-dessous :

A créer	A supprimer	Observations
	1 emploi d'adjointe au DST à temps complet sur le grade rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Agent en disponibilité depuis plusieurs années
	1 emploi de gestionnaire administrative à temps complet sur le grade d'adjoint administratif	Agent en disponibilité et missions réorganisées
	1 emploi de technicien à temps complet sur le grade de technicien principal de 1 ^{ère} classe	Missions réorganisées et nouveau poste déjà créé précédemment
	1 emploi de responsable des gardiens du château à temps complet sur le grade d'agent de maîtrise	Réorganisation du service
	1 emploi de gestionnaire magasin à temps complet sur le grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Missions réorganisées et nouveau poste déjà créé précédemment
	1 emploi d'agent d'entretien / restauration à temps complet sur le grade d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Missions réorganisées et nouveau poste déjà créé précédemment
	4 emplois d'adjoint technique à temps complet sur le grade d'adjoint technique	Agents en disponibilité depuis plusieurs années
	1 emploi d'ATSEM sur le grade d'ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	Agent en disponibilité depuis plusieurs années
	1 emploi d'ATSEM sur le grade d'ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	Agent en disponibilité depuis plusieurs années
	1 emploi d'éducateur spécialisé à temps complet sur le grade d'assistant socio-éducatif	Prévention spécialisée en prestation externalisée

	1 emploi d'auxiliaire de puériculture à temps complet sur le grade d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Agent en disponibilité depuis plusieurs années
	1 emploi d'auxiliaire de puériculture à temps complet sur le grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale	Agent en congé parental depuis plusieurs années et déjà remplacée
	1 emploi d'auxiliaire de puériculture à temps complet sur le grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale	Agent en détachement depuis plusieurs années et déjà remplacée
	1 emploi de coordinateur du personnel d'entretien à temps complet sur le grade d'animateur	Agent en disponibilité depuis plusieurs années
	1 emploi d'éducateur sportif à temps complet sur le grade d'éducateur des APS	Agent en disponibilité depuis plusieurs années
	1 emploi d'éducateur sportif à temps complet sur le grade d'éducateur des APS principal de 2ème classe	Agent en disponibilité depuis plusieurs années
1 emploi d'agent propreté à temps complet sur le grade d'adjoint technique	1 emploi d'agent de manutention à temps complet sur le grade d'adjoint technique	Départ d'un agent et remplacement par une mutation interne
1 emploi d'adjoint technique à temps complet sur le grade d'adjoint technique	1 emploi d'adjoint technique à temps complet sur le grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Agent en disponibilité remplacé par un agent d'un grade différent
1 emploi d'éducateur sportif à temps complet sur les grades du cadre d'emploi d'éducateur des APS et tous les grades du cadre d'emploi d'adjoint d'animation	1 emploi d'éducateur sportif à temps complet sur le grade d'éducateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	Détachement d'un agent pouvant être remplacé par un agent d'un grade différent
1 emploi de coordinateur / responsable de l'EVS à temps complet sur les grades des cadres d'emploi d'adjoint d'animation, d'animateur et d'attaché et d'assistant socio éducatif	1 emploi de directeur de l'EVS à temps complet sur les grades des cadres d'emploi d'attaché et d'assistant socio éducatif	Réorganisation de l'EVS
	1 agent CLAS à temps non complet 0.3571% sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe	Fin de contrat de l'agent remplacé par un agent d'un grade différent

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 08/04/2024 Publication : 08/04/2024		31 emplois d'assistante maternelle à temps complet sur le grade d'assistante maternelle	Fermeture de la crèche familiale
	1 emploi de référente famille à temps complet sur le grade d'animateur	1 emploi de référente famille à temps complet sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Réussite à concours
	2 emplois d'ATSEM à temps complet sur le grade d'ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	2 emplois d'ATSEM à temps complet sur le grade d'adjoint technique	Réussites à concours
	1 emploi / contrat d'apprentissage au déclic		Nécessité de renforcer l'accueil au déclic
	1 emploi permanent de gestionnaire administrative à l'école de musique à temps complet sur le grade d'adjoint administrative principal de 2 ^{ème} classe	1 emploi permanent de gestionnaire administrative à l'école de musique à temps non complet sur le grade d'adjoint administrative principal de 2 ^{ème} classe	Nécessité compte tenu des missions exercées par l'agent
	1 emploi permanent de gestionnaire administrative au service social à temps complet sur les grades des cadres d'emplois de rédacteur et d'adjoint administratif		Nécessité de renforcer le service logement
	1 emploi permanent de gestionnaire administrative à temps à non complet à 50% sur les grades des cadres d'emplois de rédacteur et d'adjoint administratif		La gestionnaire administrative de l'éducation passe à temps partiel à 50%
	1 emploi de directrice de crèche à temps complet sur les grades du grade d'emploi d'éducateur de jeunes enfants	1 emploi de directrice de crèche à temps complet sur les grades du grade d'emploi d'infirmière en soins généraux hors classe	Départ à la retraite de la directrice de la structure et profil revu pour la directrice et son adjointe
	1 emploi de directrice adjointe de crèche à temps complet sur les grades du grade d'emploi d'infirmière	1 emploi de directrice adjointe de crèche à temps complet sur le grade d'éducatrice de jeunes enfants	Départ à la retraite de la directrice de la structure et profil revu pour la directrice et son adjointe
	13 Créations	61 Suppressions	

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1,

VU la délibération n°035.02.2024 du 8 février 2024, modifiant le tableau des effectifs,

VU le tableau des emplois permanents annexé,

VU l'avis **favorable à l'unanimité** du comité social territorial du 19 mars 2024,

VU l'avis **favorable à l'unanimité** de la commission plénière du 25 mars 2024,

CONSIDERANT le tableau des effectifs existant,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des services,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs et de créer et supprimer les emplois nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,
A LA MAJORITE, abstention du groupe de l'opposition « Réussir Osny »**

Article 1 :

APPROUVE les modifications du tableau des effectifs, comme suit :

De créer au 1^{er} mai 2024 :

- 1 emploi d'agent propreté à temps complet sur le grade d'adjoint technique
- 1 emploi d'adjoint technique à temps complet sur le grade d'adjoint technique
- 1 emploi d'éducateur sportif à temps complet sur les grades du cadre d'emploi d'éducateur des APS et tous les grades du cadre d'emploi d'adjoint d'animation
- 1 emploi de coordinateur / responsable de l'EVS à temps complet sur les grades des cadres d'emploi d'adjoint d'animation, d'animateur et d'attaché et d'assistant socio éducatif
- 1 emploi de référente famille à temps complet sur le grade d'animateur
- 2 emplois d'ATSEM à temps complet sur le grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi / contrat d'apprentissage au dé clic
- 1 emploi permanent de gestionnaire administrative à l'école de musique à temps complet sur le grade d'adjoint administrative principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi permanent de gestionnaire administrative au service social à temps complet sur les grades des cadres d'emplois de rédacteur et d'adjoint administratif
- 1 emploi permanent de gestionnaire administrative à temps à non complet sur les grades des cadres d'emplois de rédacteur et d'adjoint administratif
- 1 emploi de directrice de crèche à temps complet sur les grades du grade d'emploi d'éducateur de jeunes enfants
- 1 emploi de directrice adjointe de crèche à temps complet sur les grades du grade d'emploi d'infirmière

De supprimer au 1^{er} mai 2024 :

- 1 emploi d'adjointe au DST à temps complet sur le grade rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 1 emploi de gestionnaire administrative à temps complet sur le grade d'adjoint administratif
- 1 emploi de technicien à temps complet sur le grade de technicien principal de 1^{ère} classe
- 1 emploi de responsable des gardiens du château à temps complet sur le grade d'agent de maîtrise
- 1 emploi de gestionnaire magasin à temps complet sur le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 1 emploi d'agent d'entretien / restauration à temps complet sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 4 emplois d'adjoint technique à temps complet sur le grade d'adjoint technique
- 1 emploi d'ATSEM sur le grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe
- 1 emploi d'ATSEM sur le grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi d'éducateur spécialisé à temps complet sur le grade d'assistant socio-éducatif
- 1 emploi d'auxiliaire de puériculture à temps complet sur le grade d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure
- 1 emploi d'auxiliaire de puériculture à temps complet sur le grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale

1 emploi d'auxiliaire de puériculture à temps complet sur le grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale

1 emploi de coordinateur du personnel d'entretien à temps complet sur le grade d'animateur

1 emploi d'éducateur sportif à temps complet sur le grade d'éducateur des APS

1 emploi d'éducateur sportif à temps complet sur le grade d'éducateur des APS principal de 2^{ème} classe

1 emploi d'agent de manutention à temps complet sur le grade d'adjoint technique

1 emploi d'adjoint technique à temps complet sur le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

1 emploi d'éducateur sportif à temps complet sur le grade d'éducateur des APS principal de 1^{ère} classe

1 emploi de directeur de l'EVS à temps complet sur les grades des cadres d'emploi d'attaché et d'assistant socio éducatif

1 agent CLAS à temps non complet 0.3571% sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

31 emplois d'assistante maternelle à temps complet sur le grade d'assistante maternelle

1 emploi de référente famille à temps complet sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

2 emplois d'ATSEM à temps complet sur le grade d'adjoint technique

1 emploi permanent de gestionnaire administrative à l'école de musique à temps non complet sur le grade d'adjoint administrative principal de 2^{ème} classe

1 emploi de directrice de crèche à temps complet sur les grades du grade d'emploi d'infirmière en soins généraux hors classe

1 emploi de directrice adjointe de crèche à temps complet sur le grade d'éducatrice de jeunes enfants

Article 2 :

PRECISE que les emplois créés seront pourvus par des fonctionnaires titulaires de ces grades, ou en l'absence de ces fonctionnaires, par des agents contractuels justifiant nécessairement des diplômes requis pour se présenter aux concours correspondants au niveau du poste demandé ou d'une expérience professionnelle équivalente. La rémunération sera calculée sur la base de la grille indiciaire et des primes afférentes au grade concerné.

Article 3 :

AUTORISE, en l'absence de fonctionnaires ou si la candidature d'un agent contractuel présente un avantage déterminant en matière d'expérience, de formation, ou de compétence, le recrutement d'agents contractuels sur le fondement de l'article L 332-8 du code général de la fonction publique, dont les candidatures correspondantes aux missions recherchées. La rémunération sera calculée sur la base de la grille indiciaire et des primes afférentes au grade de recrutement.

Article 4 :

PRECISE que les dispositions autorisant le recours aux contractuels suivront les évolutions réglementaires et législatives.

Article 5 :

PRECISE que le tableau des emplois permanents est annexé à la présente délibération.

Article 6 :

Les crédits sont inscrits au budget : Chapitre 64

Article 7 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 4 avril 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,



Le Maire

Jean-Michel LEVESQUE

ANNEXE DELIBERATION CREATIONS ET SUPPRESSIONS EMPLOIS CONSEIL MUNICIPAL

TABLEAU DES EFFECTIFS / EMPLOIS BUDGETAIRES

	Emploi permanent à temps complet	Emploi permanent à temps non complet	Total	Créations	Suppressions	Nouveau total au 1er mai 2024
EMPLOIS FONCTIONNELS			3,0	0,0	0,0	3,0
Directeur général des services	1,0	0,0	1,0			1,0
Directeur général adjoint des services	1,0	0,0	1,0			1,0
Directeur des services techniques	1,0	0,0	1,0			1,0
FILIERE ADMINISTRATIVE			58,9	3,0	4,0	57,9
Attaché hors classe	1,0	0,0	1,0			1,0
Attaché principal	2,0	0,0	2,0			2,0
Attaché	7,0	0,0	7,0			7,0
Collaborateur de cabinet	1,0	0,0	1,0			1,0
Rédacteur principal 1ère classe	4,0	0,0	4,0		1,0	3,0
Rédacteur principal 2ème classe	3,0	0,0	3,0		1,0	2,0
Rédacteur	11,0	0,0	11,0			11,0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	11,0	0,0	11,0			11,0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	10,0	0,9	10,9	1,0	1,0	10,9
Adjoint administratif	8,0	0,0	8,0	2,0	1,0	9,0
FILIERE TECHNIQUE			103,5	2,0	12,0	93,5
Ingénieur principal	1,0	0,0	1,0			1,0
Ingénieur	3,0	0,0	3,0			3,0
Technicien principal de 1ère classe	3,0	0,0	3,0		1,0	2,0
Technicien principal de 2ème classe	3,0	0,0	3,0			3,0
Technicien	4,0	0,0	4,0			4,0
Agent de Maîtrise principal	6,0	0,0	6,0			6,0
Agent de Maîtrise	4,0	0,0	4,0		1,0	3,0
Adjoint technique principal de 1ère classe	12,0	0,0	12,0		2,0	10,0
Adjoint technique principal de 2ème classe	8,5	0,0	8,5		1,0	7,5
Adjoint technique	59,0	0,0	59,0	2,0	7,0	54,0

ANNEXE DELIBERATION CREATIONS ET SUPPRESSIONS EMPLOIS CONSEIL MUNICIPAL

TABLEAU DES EFFECTIFS / EMPLOIS BUDGETAIRES

	Emploi permanent à temps complet		Emploi permanent à temps non complet		Total	Créations	Suppressions	Nouveau total au 1er mai 2024
FILIERE SOCIALE					15,0	2,0	4,0	13,0
ATSEM principal de 1ère classe	7,0	0,0			7,0		1,0	6,0
ATSEM principal de 2ème classe	6,0	0,0			6,0	2,0	1,0	7,0
Assistant socio-éducatif	2,0	0,0			2,0		2,0	0,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE					62,8	2,0	36,0	28,8
Puéricultrice Cadre de santé	0,0	0,0			0,0			0,0
Infirmière soins généraux hors classe	2,0	0,0			2,0		1,0	1,0
Infirmière de classe normale	1,0	0,0			1,0	1,0		2,0
Educateur de jeunes enfants	1,0	0,0			1,0	1,0		1,0
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	2,0	0,0			2,0			2,0
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	4,0	0,0			4,0		1,0	3,0
Auxiliaire de puériculture de classe normale	15,0	0,0			15,0		2,0	13,0
Agent social	6,0	0,5			6,5			6,5
Assistantes maternelles	31,0	0,0			31,0		31,0	0,0
Médecin	0,0	0,3			0,3			0,3
Psychologue	0,0	0,0			0,0			0,0
FILIERE SPORTIVE					4,0	0,0	3,0	1,0
Educateur A.P.S	1,0	0,0			1,0		1,0	0,0
Educateur A.P.S. ppal 2ème classe	2,0	0,0			2,0		1,0	1,0
Educateur A.P.S. ppal 1ère classe	1,0	0,0			1,0		1,0	0,0
FILIERE CULTURELLE					15,7	0,0	0,0	15,7
Bibliothécaire	0,0	0,0			0,0			0,0
Assistant d'enseignement artistique ppal de 1ère classe	3,0	1,7			4,7			4,7
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	1,0	3,7			4,7			4,7

ANNEXE DELIBERATION CREATIONS ET SUPPRESSIONS EMPLOIS CONSEIL MUNICIPAL

TABLEAU DES EFFECTIFS / EMPLOIS BUDGETAIRES

	Emploi permanent à temps complet	Emploi permanent à temps non complet	Total	Créations	Suppressions	Nouveau total au 1er mai 2024
Assistant d'enseignement artistique	1,0	0,3	1,3			1,3
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ppal de 1ère classe	2,0	0,0	2,0			2,0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ppal de 2ème classe	1,0	0,0	1,0			1,0
Adjoint du patrimoine ppal de 1ère classe	0,0	0,0	0,0			0,0
Adjoint du patrimoine ppal de 2ème classe	1,0	0,0	1,0			1,0
Adjoint du patrimoine	1,0	0,0	1,0			1,0
Professeur de danse	0,0	0,0	0,0			0,0
FILIERE ANIMATION			58,5	3,0	2,0	59,5
Animateur principal de 1ère classe	0,0	0,0	0,0			0,0
Animateur principal de 2ème classe	1,0	0,0	1,0			1,0
Animateur	4,0	0,0	4,0	1,0	1,0	4,0
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	0,0	0,0	0,0			0,0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	3,0	0,4	3,4		1,0	2,4
Adjoint d'animation principal de 2ème classe cantine	0,0	6,9	6,9			6,9
Adjoint d'animation cantine	0,0	3,4	3,4			3,4
Adjoint d'animation	39,0	0,9	39,9	2,0		41,9
FILIERE POLICE			7,0	0,0	0,0	7,0
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	1,0		1,0			1,0
Chef de service de police municipale	0,0	0,0	0,0			0,0
Brigadier chef principal de police	3,0	0,0	3,0			3,0
Gardien-brigadier de police	3,0	0,0	3,0			3,0
EMPLOIS NON CITES			1,1	1,0	0,0	2,1
Permanence Entre aide Emploi	0,0	0,1	0,1			0,1

ANNEXE DELIBERATION CREATIONS ET SUPPRESSIONS EMPLOIS CONSEIL MUNICIPAL

TABLEAU DES EFFECTIFS / EMPLOIS BUDGETAIRES

	Emploi permanent à temps complet	Emploi permanent à temps non complet	Total	Créations	Suppressions	Nouveau total au 1er mai 2024
Emploi avenir	1,0	0,0	1,0			1,0
Contrat d'apprentissage	0,0	0,0	0,0	1,0		1,0
[...]						
TOTAL GENERAL	310,5	18,9	329,4	13,0	61,0	281,4